



Déclaration liminaire - CHSCTD du 18 janvier 2022

Mesdames, Messieurs,

C'est à nouveau dans un contexte de crise sanitaire très incertain que vont se dérouler nos travaux du CHSCT.

Tous les personnels de l'Education nationale continuent d'exercer, et d'exposer chaque jour d'avantage leur santé physique et psychologique, consommant toujours plus leur crédit d'énergie et de courage sans aucune protection efficace fournie par l'employeur. Le Ministre Blanquer qui caracole avec un masque FFP2, le refuse toujours à un nombre important de personnels en contact avec les élèves.

Pourtant, malgré les manquements du pouvoir politique, les personnels continuent dans un seul et même objectif: faire tourner le moteur de l'Ecole et éviter toute panne au service public d'Education parce que pour chaque élève, c'est un droit, c'est la clé de son entrée dans une vie la meilleure possible.

Notre employeur ne se limite pas à méconnaître nos métiers pour passer des consignes toujours aussi irréalisables, il dicte des règles sanitaires allant totalement à l'encontre d'une protection contre le virus, à l'encontre d'un climat apaisé propice à rester unis face à la crise, à l'encontre de conditions d'enseignement et d'apprentissage favorables et, de façon tout aussi grave, à l'encontre de l'avis général et unanime.

En effet, alors que le pays connaît une 5ème, 6ème vague de COVID et qu'un nouveau variant inquiète au plus haut point, l'**UNSA Education** juge la nouvelle stratégie sanitaire à l'Ecole incompréhensible, impossible et inacceptable.

Spécifiquement à l'école primaire, la substitution de la règle de la fermeture de classe durant 7 jours, dès un cas positif, par celle du dépistage de tous les élèves de la classe concernée à trois reprises crée d'énormes tensions entre usagers et personnels. Que dire, par ailleurs, de ces familles qui, las de faire la queue à la pharmacie et de triturer le nez de leurs jeunes enfants finissent pas faire savoir, parfois sans détour, qu'ils ne les testeront plus, qu'ils signeront quand même l'attestation leur permettant de les remettre à l'école ? Vous nous l'avez souvent dit depuis le début de cette crise : ce n'est pas à l'Education Nationale de se substituer à la justice. Nous ne sommes ni policiers ni juges. Mais la crise de confiance qui se tapit dans l'ombre de ces protocoles délirants est bien le fait d'un ministère qui n'en fait qu'à sa tête et qui découvre enfin, à la suite d'une grève historique, qu'il serait bon de prendre certaines décisions après en avoir discuté avec les représentants des personnels.

Pour ce qui est du second degré, les remontées que certaines infirmières nous font du terrain sont quant à elles plus que préoccupantes : un établissement dans lequel il n'y avait que quelques cas de covid avant les vacances voit ses chiffres quasi décuplés. Cela explose, déborde. On ne sait plus où donner de la tête... Et il n'est pas inutile de rappeler qu'au-delà des personnels, il y a aussi ces enfants, ces ados, qui n'en peuvent plus, qui disent aller de plus en plus mal. La crise ne fait pas que remplir les salles de réanimations : elle

fait jaillir parfois violemment des besoins psychologiques sérieux chez les plus jeunes que le système sanitaire français n'est a priori pas du tout prêt à encaisser.

L'**UNSA Éducation** vous alerte solennellement sur la situation d'extrême fragilité du premier service public de l'Etat, dans un contexte de crises plurielles dont les effets s'ajoutent et se cumulent.

Cette situation aura des conséquences durables. L'épuisement professionnel nourrit un mal-être désormais bien ancré et partagé par tous les personnels qu'ils soient enseignant-es, CPE, PsyEN, directeurs-rices délégué-es aux formations professionnelles et technologiques, AED, AESH, assistant-es de services sociaux, infirmier-ères et médecins d'éducation nationale, personnels administratifs, de direction et d'inspection, personnels techniques de l'éducation nationale, ingénieur-es et personnels techniques de recherche et de formation, stagiaires ou formateur-rices.

Tout cela produit des effets néfastes sur la santé physique et psychologique des personnels et par répercussion, sur la santé de notre système éducatif.

La crise de l'attractivité, c'est à dire des recrutements mais aussi de l'envie de rester, est en train de devenir un problème majeur. Les conditions de vie au travail sont sérieusement dégradées, le sens de nos métiers – notre moteur – s'en trouve percuté. Les progressions des rémunérations en 2021 et 2022 pour certains personnels sont déjà absorbées par l'inflation et laisseront les autres dans une dégradation conséquente de leur pouvoir d'achat. Vous ne pouvez que le constater : alors que le recrutement de 10 personnels enseignants contractuels supplémentaires ds le premier degré est enfin autorisés sur notre département, seuls 4 postes sont actuellement pourvus. Où sont les autres ? Etre maître d'école, comme l'écrivait Charles Péguy, ne serait il plus le plus beau métier du monde ? Quant aux autres corps de l'éducation nationale, il semblerait que vous éprouviez les mêmes difficultés... Au-delà de trouver cela problématique, nous devons tout simplement avouer que cela nous attriste profondément. Il y aurait tant à faire...

Mais, une fois de plus, tout va très bien puisque notre ministre se voit toujours comme le ministre du bien être des enseignants! A peine a-t-il daigné suggérer qu'il avait peut-être fait des erreurs : soyez assurée que dans nos classes, seuls ceux qui comprennent qu'ils ont des progrès à faire y parviennent. Les autres, nous nous battons jour après jour pour qu'ils finissent eux aussi par l'admettre. Nous continuerons donc, inlassablement, et tant que nous constaterons l'état de mal-être d'un trop grand nombre de nos collègues, de profiter des instances qui existent encore pour le partager avec vous.